



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT cedex
tél : 05.49.17.27.00
fax : 05.49.17.27.94

Courriel : ddcsp-envi@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Niort le 11 mai 2020

Affaire suivie par : Valérie HERAUD
N/Ref : VH/LM-2020-01015
PJ : 1 dossier

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

EARL LE CHAMP MACON

Numéro S3IC 0579-00306

SIRET : 412 357 105 000 1

Adresse de l'exploitation : Tourteron
COULONGES SUR L'AUTIZE
79 160

Adresse administrative : Tourteron
COULONGES SUR L'AUTIZE
79 160

AP d'Autorisation n° 3001 en date du 24 mai 1998 pour un effectif de 99 150 volailles.

Prise acte IED n° A5626 en date du 5 février 2015

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 19 avril 2018 par l'exploitant

Demande de compléments : 08 février 2019

Réponse exploitant : 14 avril 2020

Finalisée le 17 avril 2020 date de passage à l'état « Transmis_Präfecture »),

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

L'Inspecteur de l'Environnement

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Signé

Valérie HERAUD


Jean Louis HERAUD

